



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1654

mercredi 12 juin 2024

- 14 ministres, dont 4 femmes, sont en charge de 18 ministères pour la période de transition
- Vive indignation après l'assassinat de trois policiers au bas de Delmas
- Plus de 578 000 personnes ont été déplacées, selon l'OIM
- Patrimoine : Une enquête est en cours après les vols de canons à la Citadelle Laferrière

>> 14 ministres, dont 4 femmes, sont en charge de 18 ministères pour la période de transition

Le nouveau gouvernement de transition a été finalement mis en place ce mardi 11 juin. Il sera en charge du pays jusqu'au 7 février 2026. L'arrêté du [Conseil Présidentiel de Transition \(CPT\)](#), nommant les membres du cabinet ministériel du nouveau premier ministre Garry Conille, a été publié officiellement ce même jour, dans le journal officiel de la république « Le Moniteur ». Quatre femmes ont été nommées dans ce nouveau groupe : Ketleen Florestal est en charge du Ministère de l'économie et des finances ainsi que du Ministère de la planification et de la coopération externe. Dominique Dupuy, qui était jusqu'à ce jour représentante permanente d'Haïti auprès de l'Unesco, est au Ministère des affaires étrangères et des cultes, ainsi que celui des Haïtiens vivant à l'étranger. Les 2 autres femmes sont respectivement placées au Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes et au Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique. Ces 14 ministres auront la lourde responsabilité de rétablir l'autorité de l'État et la sécurité, par la remise en marche des institutions publiques, après une gestion calamiteuse (depuis le 20 juillet 2021) du régime *de facto* d'Ariel Henry. Les gangs armés continuent d'imposer, en toute impunité, des droits de passage dans plusieurs quartiers de la capitale, mais aussi sur plusieurs routes nationales autour de Port-au-Prince.

>> Vive indignation après l'assassinat de trois policiers au bas de Delmas

Les gangs armés continuent de défier la police nationale en utilisant les mêmes modes opératoires depuis l'année 2021, comme des embuscades. L'assassinat, ce dimanche 9 juin, de trois policiers de l'Unité temporaire antigangs à proximité de Delmas 18, suscite une profonde indignation en Haïti. C'est la coalition des gangs armés dénommée *Viv ansanm* qui a mis fin à la vie de Emelin Fermetus, de Peterson Clovis et de Wilkens Jean Junior Piton. Un autre policier a été grièvement blessé et un blindé incendié, lors de cette embuscade. L'assassinat de ces trois policiers porte à 21 le nombre de fonctionnaires, tués par des bandits armés depuis le début de l'année. Le haut commandement de la Police Nationale d'Haïti a convoqué d'urgence une réunion pour prendre connaissance

des premiers éléments d'informations. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances du drame, annonce le commissaire Garry Desrosiers, porte-parole de la PNH. Toutes les dispositions seront prises pour accompagner les parents des victimes. Le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) affirme renouveler « sa ferme détermination à tout mettre en œuvre, en vue de renforcer la capacité opérationnelle de la force publique haïtienne, de neutraliser les bandes armées et de favoriser ainsi la prévalence d'un climat de paix et de sérénité sur toute l'étendue du territoire national ». L'Office de la Protection Citoyenne (OPC) exprime sa préoccupation dans une note : « Encore une fois, de vaillants et courageux policiers sont tombés sous les balles assassines, en dépit des messages et appels de détresse adressés à la direction générale de la Police nationale, incapable de protéger les policiers et d'assurer la sécurité de la population ». Face à cette situation, qu'il qualifie de révoltante et d'inacceptable, [l'OPC exige à nouveau des changements au niveau de la direction générale de l'institution policière](#) et un nouveau plan de vetting sous la supervision d'une instance polyvalente et compétente, composée de techniciennes et techniciens chevronnés. Il précise que « La population attend, dans la désolation, des décisions concrètes des membres du Conseil Présidentiel de Transition et du Premier ministre, face aux dérives enregistrées au niveau de la Police nationale depuis près de trois ans ». De janvier à mars, [2 505 personnes ont été tuées et blessées, dans les violences liées aux gangs armés](#), d'après un rapport du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), [le 19 avril 2024](#).

>> Plus de 578 000 personnes ont été déplacées, selon l'OIM

Entre mars et juin de cette année, le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60%, passant de 362 000 à plus de 578 000, en raison de l'escalade des violences des gangs armés, déclare l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). 85% d'entre elles vivent en familles d'accueil et 15% dans des sites (écoles, églises, gymnases...). L'OIM note une hausse de 15% de personnes déplacées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, tandis qu'un afflux a porté la hausse à 130% dans le grand Sud. Suite à une attaque des gangs armés à Gressier (à une trentaine de km au sud de Port-au-Prince) dans la nuit du 10 au 11 mai, [4 463 personnes, soit 1 026 familles, se sont déplacées, avait rapporté l'OIM](#).

>> Patrimoine : Une enquête est en cours après les vols de canons à la Citadelle Laferrière

Plusieurs organisations et associations dénoncent le récent vol de deux couleuvrines (canons transportables de petit calibre) à la Citadelle Laferrière (appelée aussi citadelle Henri Christophe, un ouvrage militaire construit au début du XIXe siècle), à Milot (Nord). La disparition de ces deux canons constitue une preuve supplémentaire, et montre une fois de plus que les sites historiques ne bénéficient d'aucune mesure de surveillance. Pour contrer un éventuel trafic international de ces objets d'art, qui sont des pièces de collection, les fiches de ces canons ont été transmises à Interpol et à l'Unesco. Après leur audition par les autorités judiciaires, 12 employés du site de La Citadelle Laferrière ont été placés en garde à vue, le 5 juin, au Cap-Haïtien « vu que, sans quelque complicité interne, il aurait été impossible de [voler ces] pièces [...] ». « Pour élucider l'affaire, punir les coupables et tout mettre en œuvre pour récupérer les couleuvrines, une enquête est en cours et l'action publique mise en mouvement contre les auteurs et co-auteurs du forfait », [a annoncé l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National \(ISPAN\)](#).